

• Association «Les Vernets d'Arve»

50 ans au service des femmes en difficulté

Genève, 1960 : à une époque où les femmes ne pouvaient pas signer de bail, où le divorce était considéré comme suspect et où, déjà, il était de toute manière difficile de se loger à Genève lorsqu'on avait peu de moyens et des enfants à charge, un certain nombre de femmes, souvent issues de la bourgeoisie genevoise, se sont mobilisées pour venir en aide à celles qui en avaient cruellement besoin.

Le 20 avril 1960, l'Association «Les Vernets d'Arve» (AVA) voit le jour, à l'initiative du Centre de liaison des Associations féminines genevoises (CLAFG). Son but est de procurer des logements à loyers modérés à des femmes dont les revenus sont modestes, qui vivent seules et/ou qui ont des enfants à charge. L'Etat de Genève octroiera un droit de superficie à l'AVA, qui parviendra en 1962 à construire un premier immeuble au 7, quai des Vernets, au bord de l'Arve. Il y a quelques semaines, une sympathique cérémonie a eu lieu devant cet immeuble des Acacias, qui compte 42 appartements de 2 pièces, 2 pièces et demi et 3 pièces, répartis sur 7 étages.



Les immeubles de l'avenue de Chamonix.

Un vrai combat

L'avocat Dominique Ducret, l'ancien conseiller d'Etat Jaques Vernet, le notaire Pierre Mottu, le régisseur Thierry Barbier-Mueller, le directeur immobilier de l'Hospice Général Jean-Louis Bottani... quelques-uns des messieurs présents dans une assemblée féminine, joyeuse

et un peu émue où se côtoyaient les âges, les couleurs politiques, les statuts sociaux. Carmen Rolland, présidente de l'Association «Les Vernets d'Arve», a salué les personnalités connues ou moins connues qui avaient œuvré tout au long de ce demi-siècle, donnant leur temps, leurs conseils, leur appui à une association toujours bien vivante et

pleine de projets. Retraçant le rôle essentiel de la Doctoresse Renée Girod, qui présida le CLAFG de 1951 à 1960 et fut la cheville ouvrière non seulement de l'AVA, mais de nombreuses autres initiatives en faveur des femmes défavorisées, y consacrant sa propre fortune, Carmen Rolland souligna aussi le combat qu'il avait fallu mener pour bâtir deux

BESOIN D'UN RAPPORT DE SÉCURITÉ ?...

Un seul partenaire pour toute la région lémanique. Profitez aussi de conseils et expertises dans le domaine de la thermographie et des perturbations.

Faites confiance à de vrais professionnels de la sécurité électrique, Securelec c'est **350 ans d'expérience cumulée ...!**

Securelec

SECURELEC garde une parfaite neutralité dans l'expertise des installations électriques car SECURELEC ne réalise pas d'installations électriques



Votre sécurité • Notre priorité



SIS112



SECURELEC Organisme d'inspection accrédité depuis 2005
case postale 2007 - 1227 CAROUGE Tél. 0223081620 - Fax 0223081630 securelec@securelec.ch

SECURELEC - VAUD
Case postale 297 - 1024 ECUBLENS Tél 0216328020 Fax 0216328025 securelec-vaud@securelec.ch

nouveaux immeubles, afin de répondre aux innombrables demandes. Dès 1963, l'Etat propose une parcelle à l'avenue de Chamonix. Il faudra 18 ans pour que deux immeubles y voient le jour, avec 87 appartements de 2 à 4 pièces et quelques locaux professionnels. Aujourd'hui, 129 locataires, des femmes et des enfants, habitent dans les immeubles de l'AVA. Parmi eux, 5 locataires sont là depuis 1962 et 11 depuis 1982, date d'inauguration des bâtiments de la rue de Chamonix. Les prix moyens de loyer sont de 3150 francs par pièce est par an aux Vernets et de 3500 francs à l'avenue de Chamonix.



L'immeuble du quai des Vernets.

Des dévouements

Outre les donatrices et donateurs, les gens de l'administration, la Banque hypothécaire (future BCGE), Dominique Mongilardi, la gérante de la SPG qui s'occupe depuis 30 ans de ces immeubles, a été particulièrement saluée. L'énergie et le dévouement de Carmen Rolland, de Madeleine Théraulaz, ancienne présidente de l'AVA, de la vice-présidente actuelle Claude Golovine, étaient aussi manifestes que stimulants. L'invité d'honneur de la fête, le Maire de Genève Rémy Pagani, n'a pas échappé à la contagion et, en soulignant que la situation précaire de certaines

femmes était toujours d'actualité et que la Ville essayait de créer une centaine de logements par an, il s'est retrouvé sans trop de résistance en train de faire une quasi-promesse à l'AVA. «Nous avons des terrains, destinés à la Fondation pour le logement social de la Ville et à des projets coopératifs. Déposez votre dossier!», a dit le magistrat. En effet, l'AVA souhaite disposer d'une parcelle pour y édifier un immeuble d'au moins 50 nouveaux logements. Après l'Etat à trois reprises, la Ville de

Genève sera-t-elle à la hauteur des ambitions sociales de son Conseil administratif? On ose l'espérer, car l'association reçoit sans cesse de nouvelles demandes, et compte tenu des procédures et des risques d'opposition, l'inauguration n'est pas pour demain. Une chose est cependant sûre: s'il y a un terrain, le financement ne posera pas de problèmes; les femmes de ce Canton ont prouvé ce dont elles étaient capables. ■

Vincent Naville



Le numéro 22
est en kiosque...
Ne le manquez pas!

En vente au prix de Fr. 9.50
Abonnements: 022 307 02 20 – info@prestigeimmobilier.ch